



Séance d'information Assurance-emploi et listes de priorité d'emploi

Mardi 11 juin à 17 h

Bureau du Syndicat (201)

Mélanie Michaud, conseillère à la sécurité sociale à la CSQ, vous présentera les éléments essentiels de la démarche en assurance-emploi. Un second volet de la rencontre portera sur les listes de priorité d'emploi.

Inscription obligatoire

Vous devez signifier votre intention de participer à la rencontre au plus tard le 7 juin en utilisant le formulaire électronique désigné sur le site internet du Syndicat à syndicatchamplain.com, en cliquant sur *Inscriptions*.

Nous devons avoir un minimum d'inscriptions pour que la séance d'information ait lieu.

PERSONNEL DE L'ÉDUCATION

Fête de fin d'année

SOUPER ET SOIRÉE AVEC DJ
30 \$ PERSONNEL DE L'ÉDUCATION / 40 \$ AUTRES

7 Juin, 18 h 30 à la Salle La Soie
Date limite pour les réservations : 31 mai
Réservation : meproulx@syndicatchamplain.com
mmarais@syndicatchamplain.com
450 371-7407

Syndicat de Champlain (CSQ)
Personnel enseignant et de soutien

Comité de participation

Le 1^{er} avril avait lieu la troisième rencontre du comité de participation Syndicat / CSVT. Une présentation a été faite lors de l'assemblée des personnes déléguées (7 mai 2019) dont voici un résumé des points principaux.

Libérations pour correction – Épreuves CSVT et Ministère

La correction de ces épreuves requiert énormément de temps, bien plus que ce qui est offert comme libération. Le Syndicat a demandé une bonification des journées de libération offertes par la CSVT. La CSVT mentionne qu'il y aura un statu quo quant à ces journées. Malgré tout, vous pouvez demander directement à votre direction plus de libérations. Le Syndicat aimerait avoir un suivi du refus ou de l'acceptation de vos demandes.

Voici la liste des libérations pour la correction 2018-2019 :

- ◆ 2^e année - Mathématique : ½ journée (école)
- ◆ 4^e année - Mathématique : ½ journée (école)
- ◆ 4^e année - Français : 1 journée (Ministère)
- ◆ 6^e année - Mathématique : ½ journée (école) + ½ journée (Ministère)
- ◆ 6^e année - Français : ½ journée (Ministère)
- ◆ Secondaire 2 - Français : ½ journée / groupe (Ministère)

Correction à la maison

Encore cette année, le Syndicat a demandé à ce que les enseignantes et les enseignants puissent utiliser les libérations afin de corriger les épreuves obligatoires (Ministère et CSVT) à la maison. La CSVT ne donnera pas de consigne générale. Les demandes doivent être adressées à la direction qui pourra accepter. Le

Syndicat aimerait avoir un suivi du refus ou de l'acceptation de vos demandes.

Maternelle 4 ans TPMD

Il y aura 2 nouvelles classes pour 2019-2020. L'une à l'école Jésus-Marie et l'autre sera dans une école de Valleyfield (à déterminer). Les élèves éligibles sont ceux dont le code postal correspond maintenant aux territoires à décile 6, 7, 8, 9 ou 10. Le Syndicat a insisté pour que l'aide à l'enseignante demeure dans la classe comme stipulé par le Ministère.

Éducation à la sexualité

L'année 2018-2019 est l'année d'implantation. Une conseillère pédagogique offre des formations. Le Syndicat a réitéré que ces formations doivent être offertes à l'ensemble du personnel de l'établissement, car l'éducation à la sexualité fait partie des domaines généraux de formation. C'est une responsabilité qui doit être partagée.

Plan d'action numérique du Ministère

La CSVT s'est dotée d'un plan d'action numérique. Le Syndicat a indiqué qu'il est essentiel de proposer des offres de formations aux enseignantes et enseignants. Il faut également prévoir du temps pour l'appropriation de ces composantes informatiques. Le Syndicat sera consulté prochainement afin d'établir les choix informatiques pour 2019-2020.

La prochaine rencontre est prévue le 31 mai 2019.

Dominic Hébert, vice-président
dhebert@syndicatchamplain.com



Bassin d'affectation – mai et juin 2019

Cette année, les deux séances auront lieu à la Commission scolaire, à la salle « La Tisserande », le jeudi 30 mai à 17 heures et le mercredi 26 juin à 16 heures. Plusieurs postes seront disponibles tant au préscolaire, primaire et secondaire.

Certains collègues seront dans l'obligation de changer d'école ou de champ suite à la diminution du nombre d'inscriptions dans leur école ou à un déplacement d'élèves par la Commission. À ce jour, deux postes au champ 4-anglais primaire et champ 8-anglais secondaire sont coupés par l'employeur. Par ailleurs, la Commission scolaire devra offrir des contrats à temps plein cet été afin de pourvoir à certains postes suite aux deux séances de mouvement volontaire.

Je vous rappelle que lors de la première séance, il est possible de changer d'école aussi souvent que l'on veut. Lors de la deuxième séance, vos choix sont plus limités, car une fois une école refusée, elle ne vous sera plus offerte.

Pour les changements de champ, la règle est simple, on peut refuser un changement de champ à la première séance. Par contre, si vous refusez un changement de champ à la deuxième séance, vous ne pourrez plus changer de champ si un besoin se crée dans une nouvelle école durant l'été. Une chose reste claire, un changement de champ est final tant à la première ou à la deuxième séance. Ce dernier met fin à votre demande de changement pour l'année courante (il n'est pas possible de faire un changement d'école par la suite).

*Sébastien Campbell,
conseiller en relations de travail*

Consultation – Négociation nationale Faut que ça change maintenant !

Nos conventions collectives nationales viendront à échéance le 31 mars 2020. Dans le processus de préparation des revendications syndicales, vous avez déjà été consultés sur les matières sectorielles. Merci d'avoir participé en si grand nombre d'ailleurs.



Pour ce qui est des salaires, des droits parentaux et de la retraite, c'est maintenant que ça se passe ! C'est le moment de vous prononcer sur ces éléments centraux d'une négociation collective.

Différentes options s'offrent à vous pour participer activement à la consultation. Comme cela se fait traditionnellement dans certains milieux, vous pouvez en discuter et répondre en groupe à la version papier qui vous est envoyée par le courrier syndical cette semaine. N'hésitez pas à la demander à la personne déléguée de votre établissement.

Nous avons aussi créé une version électronique du document de consultation de façon à rejoindre le plus de gens possible. Vous trouverez le lien menant au sondage en ligne à syndicatchamplain.com.

Consultation via Facebook Live

La consultation via Facebook Live que nous avons réalisée, en avril dernier, pour les matières sectorielles a été un véritable succès. Vous avez été nombreux à nous signifier que vous aviez apprécié cette nouvelle façon de faire, plus interactive et accessible à l'ensemble des membres. Nous renouvellerons donc l'expérience !

Collègues enseignants et membres du personnel de soutien, notez bien à votre agenda :

Facebook Live

Consultation intersectorielle / Négo nationale 2020

Le lundi 27 mai 2019

à 19 heures

En direct sur notre page Facebook :

[@syndicatchamplain](https://www.facebook.com/syndicatchamplain)

Éric Gingras, président du Syndicat de Champlain, fera une brève présentation du contexte de la négociation, des enjeux et des thèmes. Vous pourrez aussi répondre simultanément au sondage en ligne.

Monsieur Gingras sera accompagné de la présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Sonia Éthier, pour répondre à vos questions en direct !

La négo et les revendications syndicales, c'est l'affaire de toutes et de tous. C'est le moment d'exprimer votre opinion !

Passez le mot à vos collègues; le lundi 27 mai, c'est un rendez-vous !

1^{re} séance de mouvement volontaire et d'affectation (personnel enseignant à temps plein)

Le jeudi 30 mai 2019 à 17 h

Centre administratif de la Commission
scolaire

Salle « La Tisserande »

